

Investir selon vos préférences – *Swiss Life Premium Preference*

Composés et suivis par des spécialistes en placement: des thèmes d'investissement pertinents, à choisir selon vos préférences.

Vous souhaitez ...

- que votre épargne génère un rendement adéquat
- confier votre épargne à des professionnels, tout en investissant selon vos préférences
- des possibilités de placement attrayantes, même avec de petits montants

Avec Swiss Life Premium Preference ...

- vous bénéficiez d'un rendement adéquat, même en période de taux bas
- vous pouvez investir en fonction de votre profil de risque dans l'un de six thèmes de placement pertinents
- votre argent est géré de manière professionnelle par des spécialistes en placement et investi dans des fonds attrayants et gérés activement
- vous pouvez changer à tout moment entre les quatre stratégies de placement et les six thèmes de placement
- vous bénéficiez d'une transparence en matière de coûts grâce à la taxe forfaitaire annuelle

Gestion de fortune avec des fonds attrayants

Avec Swiss Life Premium Preference, votre argent est géré de manière professionnelle et placé dans des fonds. Vous avez le choix entre six thèmes de placement. Le portefeuille est composé pour moitié de fonds du thème de placement choisi et pour moitié d'un placement de base composé de plusieurs fonds stratégiques bien diversifiés. Grâce à cette répartition, le portefeuille est solide et dispose d'une large diversification. Chaque thème de placement est disponible pour les quatre stratégies de placement: Income, Balanced, Growth et Equity.

Placement de base



Placement thématique

Le placement thématique

Global

Fonds de placement axés sur les actions, les emprunts obligataires et l'immobilier du monde entier: vous bénéficiez d'une excellente répartition du risque et du rendement grâce à un portefeuille largement diversifié et efficace.

Swissness

Fonds de placement axés sur les actions, les emprunts obligataires et l'immobilier suisses: vous bénéficiez de plus de sécurité et de transparence.

Swiss Life

Fonds de placement gérés par Swiss Life Asset Managers: bénéficiez de la longue expérience de Swiss Life Asset Managers en tant que gestionnaire de fortune et profitez de rendements stables à long terme.

Sustainability

Lors de la sélection des titres, les fonds adoptant une approche de durabilité tiennent notamment compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Cette approche devrait s'avérer payante à long terme.

Dividend

Fonds de placement axés sur des dividendes élevés pour les actions et des coupons élevés pour les obligations: dans le contexte actuel de faiblesse des taux d'intérêt, les placements avec distribution sont intéressants. Ils offrent de bonnes opportunités de rendement.

Trends

Fonds de placement axés sur les tendances et les évolutions qui concernent tous les domaines de la vie: vous investissez ainsi dans des entreprises qui profiteront des tendances actuelles et futures.

Faits et chiffres

L'offre

Type

Compte/dépôt en fonds avec gestion de fortune et choix de thèmes

Clientèle éligible

Personnes à partir de 18 ans domiciliées en Suisse

Monnaie de référence

CHF

Gestion de compte et dépôt

Lienhardt & Partner Privatbank
Zürich AG

Formes d'épargne et de désépargne

Versements réguliers, versement unique, plan de prélèvement

Versement minimum

- 1000 CHF en cas d'apport unique
- 100 CHF en cas de versements réguliers
- 20000 CHF en cas de plan de prélèvement

Versement et retraits

Possibles à tout moment

Achat/vente de parts de fonds

Selon le rythme d'investissement ou de désinvestissement

Clôture

Le compte en fonds peut être clos sans frais.

Impôts

La valeur des parts de fonds est assujettie à l'impôt cantonal sur la fortune, les revenus des fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Les gains en capital issus de la fortune privée sont exonérés d'impôt.

Instruments de placement

Fonds de placement gérés activement par Swiss Life et des sociétés de fonds tierces renommées

Stratégies de placement

Choix entre quatre stratégies de placement: Income, Balanced, Growth, Equity

Gestionnaire de fortune

Swiss Life Asset Management AG

Rééquilibrage annuel

Garantit le respect dans votre portefeuille de fonds des parts (en pourcentage) de fonds prescrites par votre stratégie de placement

Frais et commissions

Voir la fiche Frais et commissions
Swiss Life Premium Preference

Les prestations

Prestations de conseil et de suivi

- Premier conseil complet sur demande, en fonction de votre situation et de vos objectifs
- Détermination de votre profil de placement et de risque
- Transmission d'une solution de gestion de fortune adaptée

Rapports

- Accès en ligne 24h/24 aux informations concernant vos placements et à la performance au jour le jour
- Aperçu annuel détaillé de l'évolution de la fortune et des valeurs, et relevé fiscal
- Rapport de fin d'année

Et après? Réponses à vos questions

Les solutions de prévoyance ne sont pas toujours évidentes à expliquer, nous en sommes bien conscients. Votre situation personnelle mérite en outre un conseil sur mesure. N'hésitez pas à nous contacter! Vous trouverez toutes les informations relatives à notre produit *Swiss Life Premium Preference* sur notre site à l'adresse: www.swisslife.ch/premiumpreference



Contactez votre conseiller ou appelez-nous au 043 284 33 11.

En cas de litige en lien avec cette solution de placement, vous avez la possibilité d'engager une procédure de médiation indépendante auprès de l'organe de médiation. Swiss Life est affiliée à l'association Ombudsman Finanzdienstleister (OFD), Bleicherweg 10, 8002 Zurich.

Mention légale: Le présent document est un document marketing. Les données fournies ici sont purement informatives. Elles ne constituent ni une offre, ni un conseil en placement, ni une recommandation pour l'achat ou la vente d'instruments financiers ou la conclusion d'autres actes juridiques. Le présent document a été établi avec tout le soin et la diligence requis. Aucune garantie ne peut toutefois être donnée quant à son contenu ou à son exhaustivité, ni aucune responsabilité endossée pour d'éventuelles pertes résultant de l'utilisation de ces informations. La documentation réglementaire sur les placements collectifs de capitaux contenus dans les portefeuilles (prospectus, contrat de fonds, informations clés pour l'investisseur [DICI] ou feuille d'information de base et dernier rapport annuel/semestre) est disponible gratuitement sous forme imprimée ou électronique auprès de Swiss Life Asset Management SA, General-Guisan-Quai 40, 8002 Zurich, info@swisslife-am.com, ainsi que des différentes directions de fonds suisses et des représentants en Suisse pour les fonds domiciliés à l'étranger. Vous pouvez obtenir les adresses ainsi que des informations sur les divers directions de fonds, représentants, services de paiement et pays d'origine du placement collectif de capitaux auprès de Swiss Life Asset Management SA. Les informations publiées s'adressent exclusivement aux personnes domiciliées en Suisse. Les produits et placements collectifs de capitaux mentionnés ne peuvent être ni acquis directement ou indirectement par des personnes considérées comme «US Persons» au sens du droit fiscal américain ou par des personnes soumises au droit fiscal américain pour une autre raison, ni transférés directement ou indirectement à ces dernières.